

Augmentation de capital annoncée

Manufacture de Panneaux Bois du Sud
- MPBS -
Siège social : Route de Gabes Km 1,5 -Sfax-

La société Manufacture de Panneaux Bois du Sud « MPBS » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le **11 juillet 2020**, a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de **1 148 270 dinars** par incorporation d'une partie des résultats reportés provenant des exercices 2014 et ultérieurs, et ce, par l'émission de **574 135 actions nouvelles gratuites** d'une valeur nominale de deux (02) dinars chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison **d'une (01) action nouvelle gratuite pour dix-sept (17) actions anciennes**, avec entrée en jouissance au 1^{er} janvier 2020.

Suite à cette augmentation, le capital de la société Manufacture de Panneaux Bois du Sud « MPBS » passera, ainsi, de **19 520 590 dinars à 20 668 860 dinars**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse, et ce, à partir du **10 août 2020**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2020**.

Cotation en bourse :

- Les actions anciennes «MPBS» seront négociables en Bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **10 août 2020**;
- Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **10 août 2020** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce dès leurs créations ;
- Les droits d'attribution seront détachés et négociables en Bourse à partir du **10 août 2020**.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par TUNISIE CLEARING à partir du **10 août 2020**.